

Talloires, le 19 février 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici maintenant deux mois qu'avec mes équipiers, nous nous sommes engagés dans une réflexion pour vous proposer un choix lors de cette élection municipale.

Suite à la diffusion de mon premier courrier et de notre «document de campagne n°2», nous avons reçu de nombreux mails de propositions et de réflexions. Nous avons pu rencontrer environ 220 d'entre vous dans nos quatre réunions de concertation. Nous avons aussi discuté de façon informelle à de nombreuses occasions.

Nous sommes bien conscients des défis et des enjeux qui vont se présenter à nous durant la prochaine mandature. C'est pourquoi j'ai constitué une équipe équilibrée de Talloiriens possédant des expertises variées pour la commune. La passion du village nous anime. Nous croyons aux qualités des personnels techniques et administratifs pour être à nos côtés dans cette tâche. Notre méthode d'écoute et de concertation nous permettra de compter sur le plus grand nombre. Et si vous choisissez de nous faire confiance, nos commissions extra-municipales seront ouvertes à tous! Le choix que nous vous proposons pour les six prochaines années est d'abord le choix de nouvelles méthodes de travail. Nous voulons donner un souffle neuf à la gestion municipale de Talloires. Nous proposons une vision claire de l'avenir de la commune : concilier un développement de la vie économique maîtrisé, cohérent et de qualité compatible avec une défense et une valorisation réaliste du patrimoine et de l'environnement exceptionnel de la commune. Comme nous l'avons souvent répété, notre projet s'appuie sur trois piliers : concertation, développement durable et intercommunalité.

Nous vous soumettons dans ce programme nos réflexions. La présentation pourra vous paraître dense et austère. Nous n'avons pas fait appel à un publicitaire pour l'écriture et la mise en forme. Cet exposé est le fruit exclusif de notre travail, sur le fond et sur la forme. Il n'y aura ainsi pas de rupture avec les documents de concertation et d'informations que nous diffuserons durant la mandature.

Nous nous engageons à ne pas transiger sur la méthode et nous sommes réalistes : le document que nous vous soumettons n'est pas figé. De nouvelles idées issues de la concertation, des opportunités d'achats ou de partenariats, de nouvelles contraintes réglementaires et financières verront le jour durant les six années du mandat.

Dans tous les cas, nous créerons tout au long de ces six ans les conditions du dialogue pour que chaque décision soit comprise. Nous sommes passionnés par Talloires. Nous y vivons, nous y travaillons pour dix d'entre nous, nous souhaitons que nos enfants s'y épanouissent. C'est un immense bonheur de vivre à Talloires. Participons tous ensemble au développement harmonieux de notre commune et à l'amélioration de notre cadre de vie d'aujourd'hui et de demain.

Didier SARDA et ses équipiers



INTRODUCTION

Il nous paraît important de restituer ici les grands principes qui régiront notre mandat. Nous les avons testés et enrichis à votre contact durant nos réunions de concertation. Nous sommes persuadés qu'en gardant à l'esprit ces bases de travail, nous pourrions mener les actions en parfait accord avec la population.

Nos convictions

La première conviction

Compte tenu de la diversité des caractéristiques naturelles, historiques, sociologiques de la commune, le futur de Talloires peut être envisagé soit comme un carrefour de conflits d'intérêts locaux ou particuliers concentrant tous les désordres, soit comme un espace d'apaisement privilégié et d'une union exemplaire de nouvelles solidarités. Solidarités entre les habitants du bourg et des hameaux. Solidarités entre Talloires et les communes avoisinantes. Solidarités entre les résidents permanents, les résidents « secondaires » et les résidents saisonniers. Solidarités entre les jeunes, les actifs et les retraités. Solidarités entre les plus faibles et la collectivité.

C'est cette deuxième vision que nous voulons mettre en œuvre. Cela ne sera possible que grâce à une écoute, une concertation et une communication permanentes entre les élus et la population de la commune.

La seconde conviction porte sur la place et le rôle du tourisme sous toutes ses formes dans la commune. Les activités touristiques et sportives ont joué un rôle prédominant dans la configuration actuelle de Talloires. Elles sont souvent génératrices de désordres et de nuisances. Nous considérons qu'elles resteront un levier économique essentiel au développement de la commune. Nous souhaitons contribuer à les adapter, les maîtriser, les développer dans une optique

d'amélioration d'une offre qui tienne compte de la demande prévisible des touristes de demain.

La troisième conviction a trait au développement durable. Toute mesure prise aujourd'hui aura un impact direct ou indirect, quelquefois irréversible, sur la nature et le patrimoine, sur le lien social et sur l'économie de la commune. Notre conviction est que nous devons trouver systématiquement un équilibre entre tout changement qu'implique une action et un conservatisme systématique conduisant à une paralysie et à un désordre qui peuvent générer des conflits ; ce que nous cherchons justement à éviter.

Notre méthode

Nous avons pris le temps de vous l'expliquer dans notre précédent document de campagne et surtout dans nos réunions de concertation. Cela pouvait vous paraître théorique, mais vous avez compris l'intérêt d'avoir des convictions fortes et une méthode de mise en œuvre cohérente et transversale face aux nombreux défis à relever.

Nous le réaffirmons ici, nous pensons que chacune des décisions que nous prendrons devra plus particulièrement tenir compte :

1. Des aspects liés au développement durable, sous ses jours social, économique et environnemental, pour ne pas s'engager dans des solutions d'aujourd'hui qui seront des impasses demain.
2. D'une concertation la plus large possible, et d'une information essentielle et non accessoire des citoyens pour générer la participation du plus grand nombre.
3. De la dimension intercommunale pour mutualiser les moyens, faire des économies, mais aussi partager les idées de gestion et de développement.

Un exemple ?

Prenons la rénovation du port de Talloires qui vient d'être conduite. Appliquons les piliers de notre réflexion.

Pilier développement durable :

Au niveau social, le port était le rendez-vous des anciens en après-midi. Il a été prévu des bancs sans dossiers, les arbres qui apportaient de l'ombre ont été coupés.

Au niveau économique : le port reste un lieu de mise à l'eau des embarcations. Sans l'intervention de Talloiriens en cours de travaux, l'aire de retournement des remorques aurait été supprimée et remplacée par un engazonnement.

Au niveau environnemental : la pierre utilisée pour les murs vient des Pyrénées, quand on a une carrière à Marlens...

Pilier concertation :

Avez-vous entendu parler de ce projet avant sa phase de travaux ? L'aménagement de cet espace public appartenant à tous les Talloiriens et faisant partie du patrimoine internationalement connu du lac d'Annecy, aurait mérité une discussion avec le plus grand nombre.

Pilier intercommunal :

Les ports de Veyrier et de Menthon ont été rénovés récemment. A-t-on consulté ces communes pour savoir si des erreurs sont à éviter ou s'ils ont mis en œuvre des solutions innovantes ?

Comme vous le constatez, des convictions fortes et une méthode éprouvée peuvent s'appliquer à la gestion très concrète de notre commune.

Nous vous invitons à découvrir maintenant nos engagements pour Talloires.

Notre premier engagement : créer les conditions de la concertation et de l'information

Sur ce premier engagement, nos idées restent celles que nous vous avons annoncées dans le « document de campagne n°2 ». Les échanges lors de nos réunions de concertation nous ont permis de valider ces outils.

- Les Nouvelles de Talloires s'enrichiront d'une information sur le travail du Conseil Municipal beaucoup plus étoffée qu'actuellement. Les décisions présentées bénéficieront toutes d'un commentaire d'explication, plus ou moins développé. Pour mémoire, le dernier budget municipal présenté et commenté est le budget de l'année 2003.
- Un blog sera créé pour un échange d'idées en temps réel sur Internet.
- Le site Internet institutionnel de la commune sera développé et un comité de suivi se chargera de l'alimenter régulièrement.
- Nous allons créer des commissions extra-municipales pour tous les projets importants de la vie de la commune. Ces commissions regrouperont de droit tous les conseillers municipaux. Tous les Talloiriens qui souhaitent apporter leurs compétences ou leurs idées sur un sujet bien précis pourront y participer. Ces commissions serviront à aider le Conseil Municipal à prendre ses décisions. Les Nouvelles de Talloires relaieront régulièrement les travaux des commissions. Vous retrouverez tout au long de ce document les sujets que nous ouvrirons à ces commissions.
- Nous organiserons chaque année une réunion de secteur (Angon-Balmettes / Talloires-Vivier / Echarvines-Perroix-Les Granges / plateau de Saint Germain) en mai et juin. Chaque réunion sera annoncée deux mois auparavant pour que vous puissiez nous soumettre les thèmes que vous voulez aborder. Ces thèmes seront inscrits un mois avant dans les Nouvelles de Talloires et nous pourrons déjà travailler avec vous avant la réunion. Nous maintiendrons tout au long du mandat ces réunions de secteur, même si des réunions thématiques peuvent aussi s'organiser en fonction des besoins.
- Nous souhaitons instaurer un dialogue avec les adolescents et jeunes adultes pour évoquer les problèmes qui les touchent plus particulièrement : animation, espace de rencontre, logement. Nous aborderons aussi avec eux les solutions à apporter dans les quelques points du conflit inter générationnel : décibels de certains deux roues, tolérance de bruits de fêtes, vitesse de conduite....Pour cela, nous demanderons aux jeunes de se trouver des représentants par secteur géographique.
- Et pourquoi pas, pour les plus jeunes, en liaison avec l'école, la création d'un Conseil Municipal des enfants ?
- Nous ferons attention à ce qu'il y ait en permanence un correspondant de la presse locale sur le territoire de la commune. On ne trouve plus aucune information sur Talloires dans le Dauphiné Libéré depuis quelques temps. Nous faciliterons la circulation de l'information entre les associations, les organisateurs de manifestations et la presse (écrite et radio).

Notre deuxième engagement: mettre en œuvre une politique des finances prévoyante, prudente, transparente et lisible

Notre méthode de « gouvernance » sera le meilleur garant de notre politique. En quoi consiste-t-elle ?

Point 1 : Nous souhaitons faire du budget un véritable acte financier prévisionnel.

Pour nous le budget ne se limite pas à un acte d'autorisation soumis à des règles comptables complexes et opaques. Pour le budget d'investissement, nous souhaitons mettre en œuvre un véritable programme opérationnel en ayant répondu aux questions suivantes : quelles sont nos marges de manœuvre financière ? Quels sont nos objectifs en matière d'investissement ? Quelles sont les estimations fines des projets ? Quelles recettes peut-on attendre de l'Etat? (en particulier la récupération de TVA), etc.

D'une manière générale, nous nous assurerons que les ajustements en cours d'année resteront marginaux.

Point 2 : Nous souhaitons intégrer le budget dans une stratégie financière pluriannuelle. Pour cela nous mettrons en œuvre la procédure dite de « Débat d’Orientation Budgétaire » (DOB), procédure que le Législateur a rendue obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. Même si Talloires n’y est pas astreinte, une telle approche constituera un gage de démocratie locale et d’efficacité sur le plan de la gestion. Ce DOB facilitera l’arbitrage entre endettement et autofinancement pour les trois prochaines années et déterminera une enveloppe prévisionnelle de dépenses d’équipement compatible avec la capacité de financement de la commune.

Point 3 : Nous souhaitons mettre en place une procédure participative avec les membres du conseil municipal et le personnel communal de façon à bien définir et répartir les rôles de chacun. Aux élus la responsabilité de définir les objectifs et les choix déterminant l’équilibre futur (niveau d’endettement, équipements, services à rendre). Aux services techniques et opérationnels d’émettre des propositions sur leur faisabilité. Au service financier et au responsable des finances enfin de traduire ces objectifs et ces choix en propositions concrètes, lisibles, compatibles avec la capacité financière.

Point 4 : Nous souhaitons n’inscrire au budget que les seuls crédits nécessaires à l’exercice. La participation active des agents communaux à la préparation budgétaire permettra de n’inscrire que les crédits nécessaires. C’est particulièrement vrai pour le budget de fonctionnement. Pour le budget d’investissement, dont certains postes s’étalent sur plusieurs exercices, une véritable gestion de trésorerie prévisionnelle contribuera à accroître la sincérité du budget.

Compte tenu de la situation qui a été analysée dans le document annexe nous pouvons d’ores et déjà vous communiquer les orientations financières suivantes :

- Nous ne souhaitons pas modifier la pression financière actuelle. Nous considérons que l’accroissement des recettes budgétaires proviendra :
 - o de la valorisation mécanique de la valeur locative du foncier et non d’une modification des taux de prélèvement,
 - o d’un accroissement régulier de la taxe professionnelle grâce à une politique d’attrait d’entreprises artisanales de qualité,
 - o de l’augmentation des taxes découlant des transactions immobilières effectuées dans la commune.
- Nous espérons dégager un léger accroissement de l’excédent du budget de fonctionnement en procédant à un audit de gestion exhaustif des contrats de prestations de service en vigueur et en en renégociant certains le cas échéant.
- Nous donnerons enfin un coup de frein à l’endettement. D’ailleurs, compte tenu de l’encours actuel et du faible niveau d’apurement prévisionnel de la dette pour la prochaine mandature peut-on raisonnablement aller plus loin sans remettre en cause la pression fiscale ou céder du foncier ?

Comme vous pouvez le constater, nos projets sont nombreux. Leur financement restera délicat et nécessitera une gestion «fine» pour être menés à bien. Nos méthodes éprouvées et notre réalisme y contribueront.

Notre troisième engagement : améliorer la vie de tous les jours

La remarque est venue de façon récurrente dans nos différentes réunions : le Talloires d’aujourd’hui est trop souvent laissé en mauvais état d’entretien ou de valorisation. A certains endroits, cela génère même de l’insécurité. Voici les premières actions sur lesquelles nous voulons nous engager :

- Finir les travaux engagés. Nous avons ressenti là une demande forte des Talloiriens. Trop de travaux de secteurs sont inachevés. Nous terminerons rapidement les aménagements paysagers et de sécurité autour des bassins d’eaux pluviales de Perroix. Nous nous pencherons sur l’aménagement de l’entrée du Bourg, avec en particulier les abords de l’école et la butte du parking

de la mairie. Il faut proposer là un cheminement piéton cohérent et esthétique. Nous devons prévoir la fin de l'aménagement du port : les toilettes en mauvais état, le transformateur vers le jeu de boules, le nouveau coffret électrique inesthétique qui vient d'être installé, la protection devenue « alternative » des piétons entre la plage et le port...

- Régler le problème de la construction déclarée illégale à Balmettes. Cet immeuble doit être détruit suite à une décision de justice. Nous nous rapprocherons des juridictions compétentes pour faire exécuter ce jugement. Nous ne fuirons pas nos responsabilités si la commune doit être le démolisseur.
- Embellir, fleurir, entretenir le cadre de vie. Avec les personnels techniques et nos colistiers experts, nous prévoyons un plan d'entretien annuel que nous vous communiquerons. Un effort particulier sera fait sur l'entretien courant de la voirie. Une commission extra-municipale «fleurissement» organisera les actions communales et coordonnera les initiatives individuelles. C'est aussi un sujet qui peut être traité en intercommunalité pour renforcer l'image de celle-ci dans la population. Nous nous engagerons dans le concours des villages fleuris. Nous intégrerons à l'environnement les conteneurs de tri ...
- Mettre en avant les liaisons piétonnes entre les hameaux. Les entretenir, les flécher quand c'est nécessaire. Améliorer la liaison Talloires – Angon – Balmettes sans attendre l'arrivée de la piste cyclable qui n'est pas prévue pour tout de suite.
- Solliciter rapidement le Conseil Général pour étudier les problèmes le long de la route départementale CD909 qui traverse toute la commune. Nous avons eu des questions sur des améliorations dans chacune de nos réunions. A Angon, les habitants, regroupés en association, émettent des propositions. Nous mettrons rapidement en place une commission extra-municipale pour ensuite porter nos remarques au Conseil Général.
- En liaison avec le point précédent et dans la même commission, identifier les points noirs en termes de sécurité pour y remédier rapidement : trottoirs non finis, carrefour des Granges (qui est ressenti comme une réussite par l'équipe actuelle mais que les parents, utilisateurs quotidiens, jugent dangereux), sens de circulation à Perroix et au Bourg, vitesse dans certains hameaux, cheminements piétons le long du CD pour rejoindre les arrêts scolaires...
- Créer en saison l' « Ecoligne » : une navette circulant entre le bas et le haut du village. Cette navette circulera entre Angon et Planfait à certaines heures, entre Perroix et Planfait à d'autres. Elle remplira plusieurs objectifs : limitation du nombre de voitures sur l'axe Perroix – Planfait (parapente, Parcours Aventure, randonnées), accès facilité aux plages et loisirs du bas de la commune pour les habitants du haut (en particulier les enfants) et vice versa, amélioration de la fréquentation des commerces...Nous mettrons cette navette en place dès cet été, en juillet et août, de façon expérimentale avec des cars et des parkings provisoires. Le coût sera supporté par les utilisateurs (prix modique, gratuit pour les enfants), les structures du parapente, le Parcours Aventure, la commune. Si, comme nous le croyons, elle apporte un réel service, on pourra la faire évoluer (de juin à septembre, bus propres, cadences augmentées...). Reprenons nos trois piliers, vous verrez que la mise en place d'un tel projet s'inscrit dans tous : nous identifierons les horaires avec vous (concertation), cette navette favorisera l'économie par la fréquentation des commerces, le lien social entre le haut et le bas de la commune, l'environnement (les trois composantes du développement durable), nous pourrions engager une discussion avec les communes voisines pour en étudier le prolongement éventuel (intercommunalité).
- Soutenir les associations. Nous ne reprendrons pas ici la liste et les actions des associations. L'équipe actuelle l'a fait dans son « bilan municipal 2001 – 2007 ». Nous voulons simplement dire que toutes ces associations participent par leur dynamisme à l'amélioration de la vie quotidienne. Nous continuerons à soutenir leurs actions. Nous croyons à la force du bénévolat. Nous mettrons les moyens de la collectivité à leur disposition chaque fois que leurs projets apporteront de la cohésion sociale ou mettront Talloires en valeur...ou à l'honneur !
- Continuer de s'impliquer fortement dans l'action sociale : continuer à œuvrer, au sein de la CCT (Communauté de Commune de la Tournette), pour que l'ADMR (Association d'Aide en Milieu Rural) et le service des repas à domicile contribuent au bien être des plus anciens de nos communes.

- Améliorer les horaires des services publics ou communaux si le besoin s'en fait sentir. Nous avons déjà identifié que 15 minutes d'ouverture de plus le soir de la garderie périscolaire aiderait beaucoup les parents qui travaillent sur Annecy. Nous le ferons.
- Etudier, si le besoin existe, le prolongement de la ligne scolaire jusqu'à Balmettes.
- Informer pour susciter des comportements plus respectueux de l'environnement.
- Résoudre le problème que représente le manque de toilettes près des centres d'intérêts très fréquentés : à proximité de l'église de Saint Germain (on ne peut pas qualifier la «cabane» existante de toilettes), à l'entrée de la Réserve Naturelle du Roc de Chère à Echarvines, à Angon à la sortie du canyon...
- Continuer à n'embaucher que des jeunes de Talloires dans les emplois d'été proposés par la mairie ou la SAMETT. C'est un bon moyen de renforcer le lien entre les jeunes et leur commune.
- Offrir la gratuité des plages, minigolf, tennis et « Ecoligne » aux Talloiriens jusqu'à 25 ans au lieu de 18 actuellement. On sait que les enfants sont rarement financièrement autonomes avant cet âge. Nous offrirons aussi des tarifs préférentiels aux résidents permanents et secondaires pour l'accès aux plages, minigolf et tennis au-delà de 25 ans.

Notre quatrième engagement : recréer un esprit de village par les fêtes et les événements

Le lien social et le sentiment d'appartenance au village de Talloires peut passer par plus de manifestations et de fêtes qui rythment l'année.

Nous continuerons à soutenir l'initiative des associations par la mise à disposition de locaux et de personnel communal pour la mise en place de leurs manifestations.

Les innovations que nous proposons pour dynamiser ce secteur étaient exposées dans notre document précédent :

- Nous créerons un Comité des Fêtes. Association loi de 1901, il demandera chaque année une subvention liée à des projets. Grâce au bénévolat, il pourra aussi générer quelques ressources propres (buvettes lors de manifestations...). Il sera également un organe de concertation et de fédération des différentes associations qui organisent des Fêtes (à Doussard par exemple, chaque association est membre du Comité des Fêtes). Le Conseil Municipal aura ainsi un contact identifié pour apporter l'aide de la commune. Et chaque Talloirien, seul ou en groupe, qui aurait une idée d'animation pourra trouver un interlocuteur facilitateur !
- Nous organiserons un tour des hameaux pédestre, chaque fin de printemps, après une période où les services techniques auront entretenu les chemins de promenade. Ce ne sera pas une course, mais une randonnée où chacun part de son hameau pour faire le tour de la commune, en famille, uniquement par les chemins pédestres, à la découverte du riche patrimoine qui la jalonne (fours banaux, lavoirs, maisons historiques...) ! Dans chaque hameau, un ravitaillement sera prévu. Des explications pourront être données par les anciens et les férus de patrimoine. En accord avec les propriétaires et les habitants, les fours banaux des hameaux de Saint Germain pourront aussi être activés ce jour là pour cuire du pain ou des tartes. Chaque année, un hameau différent sera mis à l'honneur et le spectacle ou l'animation de fin de journée s'y déroulera.

Notre cinquième engagement : améliorer l'entretien du patrimoine communal et optimiser son utilisation

Vous nous l'avez tous mentionné, nous l'avons indiqué dans notre précédent document : le patrimoine foncier de la commune est en mauvais état. Il ne suffit pas de conduire des programmes d'achat. Il faut entretenir et réhabiliter ce que l'on possède. C'est une de nos volontés fortes. Nous souhaitons aussi être exemplaires dans ces rénovations, notamment au niveau des choix des matériaux et des couleurs, des solutions énergétiques (éclairage public solaire, récupérateurs d'eau de pluie...), de l'architecture...

Une partie de ce patrimoine ne se voit pas : les réseaux divers. Nous n'en parlerons pas beaucoup ici. Nous espérons qu'il existe un plan pluriannuel d'investissement et de réfection de ces réseaux et des routes communales. Nous prendrons la suite pour ne pas négliger l'entretien et la rénovation de ces structures indispensables. Si ce plan n'existe pas, nous le créerons. Nous savons déjà qu'un gros effort est à réaliser sur le réseau d'eau potable, géré par la commune : le rendement moyen du réseau est faible (environ 43% : pour 100 litres traités, 43 litres finissent chez le consommateur). L'indice linéaire de fuite est important : 17.5 m³ par jour par kilomètre. Dans certains secteurs, les seuils réglementaires pour assurer les besoins en eau pour la lutte contre l'incendie ne sont pas atteints. Le budget annexe de l'eau est bénéficiaire. Il faut se pencher rapidement sur les investissements à conduire.

Voici les premières actions sur lesquelles nous voulons nous engager :

- Les chemins de promenades : nous créerons une commission extra-municipale avec les exploitants de la forêt, les randonneurs, les bons connaisseurs de ce patrimoine. Nous identifierons les remises en état nécessaires et les lieux où le fléchage est défaillant. Nous suivrons l'entretien de ces chemins avec un plan pluriannuel. Nous contacterons nos partenaires de la CCT pour travailler à l'élaboration d'une carte de promenade intercommunale. Nous le redisons aussi ici, Talloires est sans doute une des rares communes à posséder une Réserve naturelle accessible sans voiture depuis son Bourg, d'où l'engagement de l'équipe pour la réouverture du chemin de la grotte aux Oiseaux (au bout du chemin des Moines).
- Les croix, les lavoirs, les murs en pierres sèches, les points « remarquables » : la même commission identifiera, prévoira l'entretien et la mise en valeur de ces lieux.
- Les bâtiments communaux : nous nous engageons à conduire un diagnostic énergétique des bâtiments communaux pour favoriser la prise en compte des économies d'énergie. Certains d'entre eux nécessitent rapidement des entretiens ou rénovations, comme les deux églises (infiltrations, clocher de Saint Germain).
- Les bâtiments communaux (suite) : certains sont inoccupés, comme la maison des Sœurs, le haut de la poste et du presbytère. Des logements devront être prévus. La vente, par l'équipe actuelle, de la fruitière de Saint Germain a été un échec. Nous aurons à décider avec vous si elle doit être conservée pour la création de logements ou d'une maison de hameau, si elle doit être rasée pour créer un parking et une aire de jeux, ou si elle doit être cédée.
- La Savoyarde : dès notre arrivée, nous lancerons le projet de rénovation du bas de ce bâtiment, en particulier les toilettes. Nous souhaitons aller plus loin : créer un ensemble vestiaire – toilettes – douches chaudes, en service toute l'année pour les associations sportives nautiques, aviron et plongée. L'été, seule la partie toilettes – vestiaire sera ouverte aux utilisateurs de la plage. Avec des solutions de chauffage écologique (étude pour géothermie, panneaux solaires) et de l'isolation, tout le bâtiment peut servir à l'année, en particulier ses cinq salles de réunion.
- L'alpage des Nantets avec ses trois chalets a été acquis par la commune pour 106 707.16 €, il faut l'utiliser. Il faut en conserver un pour qu'un éventuel alpagiste l'utilise. Nous souhaitons affecter un autre de ces chalets à l'usage des Talloirien. Cela existe déjà à Doussard (association « tous au Charbon ») ou à Lathuille. Les communes possèdent des chalets d'alpage. Un règlement intérieur existe, avec un cahier des charges. Tout habitant souhaitant y organiser une fête entre amis ou un rassemblement de famille s'inscrit sur un planning pour en bénéficier.
- L'exploitation et l'entretien de la forêt : nous continuerons à nous impliquer, en concertation avec les propriétaires privés et l'ONF, pour exploiter la forêt. Nous ne négligerons pas l'entretien de la route forestière en confirmant sa vocation de route d'exploitation forestière et d'itinéraire de promenade. Nous continuerons aussi à considérer les chasseurs comme des partenaires indispensables à la gestion de la faune sauvage.

Notre sixième engagement : étudier ensemble des projets pour l'avenir

C'est dans ce chapitre que se dessine le Talloires de demain. C'est là que notre première conviction, énoncée en tête de ce document, nous aidera à créer un Talloires solidaire et harmonieux par la concertation et par une communication permanente entre les élus et la population de la commune.

C'est aussi là que certaines des compétences de notre équipe s'exprimeront pleinement pour l'avenir de Talloires : la présence de très bons connaisseurs de Talloires, l'expertise de certains en termes de développement durable, de méthodes de travail, de méthodes de gestion garantiront un travail sérieux. Et surtout, notre volonté affichée d'associer tous les Talloiriens qui peuvent apporter leurs compétences reconnues par ailleurs permettra d'enrichir les solutions retenues.

- Tout cela s'exprimera d'abord dans l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). La nouvelle équipe devra conduire l'étape suivante qui est le PADD : projet d'aménagement et de développement durable. C'est le projet politique pour le prochain mandat. Il engage les axes de développement pour les prochaines années. En plus des règles et des zones de constructibilité, nous discuterons des projets structurants : la place de la voiture, la circulation (soyons innovants et réalistes), le logement des jeunes, le besoin en places pour des artisans et des petites entreprises de qualité (agrandissement de la zone artisanale actuelle et création éventuelle d'une autre zone).
- Toujours en liaison avec le PLU, nous exposerons les principes clairs de notre volonté de préserver le caractère des cœurs de hameaux, de voir recourir à des matériaux de qualité, de s'engager dans des processus de construction à haute qualité énergétique. Les éléments de références en terme d' « unité architecturale » à l'approche des hameaux et du bourg (respect de la proportion des volumes, des matériaux et couleurs utilisés) seront intégrés à la réglementation communale dans le cadre législatif. Pour autant l'architecture contemporaine aura sa place dans la commune. Les Talloiriens doivent choisir ce à quoi ressemblera leur commune demain : nous proposons de protéger le patrimoine architectural, de répondre favorablement à la mise en place d'un comité d'étude pour un éco-hameau, sensibles à une citoyenneté active et créative. Le défi climatique, auquel nous sommes confrontés, orientera nos actions par nécessité et choix.
- Conformément à la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain), nous privilégierons la densification des constructions dans les zones déjà urbanisées pour éviter une trop grande consommation de l'espace naturel...
- Nous travaillerons sur la création d'un « espace rencontre » de qualité, espace dont le besoin s'est fait sentir lors de nos réunions. Il devra sans doute comporter : salle(s) de réunions, espace d'expositions et de manifestations culturelles, espace sportif (salle de sport)...Le Clos du Moine (le grand parking au centre de Talloires) semble être le lieu idéal. Cette réalisation devient indispensable. Il faut pouvoir se réunir ou proposer des manifestations où toute la population peut se retrouver. Cet espace constitue un enjeu capital pour le devenir de Talloires. Il devra être intimement relié avec l'artère principale du bourg et l'espace Cinéma. La relation entre le bâti et l'espace naturel devra offrir aux Talloiriens et aux visiteurs un équilibre subtil. Construire pour la collectivité et donner à chacun l'envie de flâner, de se reposer. La place de la voiture devra, pour ce, être au cœur de la problématique : « enterrer les voitures » ; les maintenir à la périphérie du bourg ? Cet enjeu devra être débattu entre tous avant de prendre une décision.
- Nous réfléchissons ensemble à la création rapide d'un « pôle de lien social » par secteur (Angon – Balmettes / Perroix – Echarvines – Les Granges / Bourg / plateau de Saint Germain). Les ingrédients, suivant les secteurs : jeux d'enfants, Agorespace (terrain multisports de la taille d'un terrain de handball, comme à Alex ou devant le Clos Chevallier à Menthon), salle à disposition, jeux de boules avec bancs...
- Un volet paysager accompagnera les demandes de permis de construire. Le cloisonnement de l'espace avec les haies de mono-essences défigure notre espace naturel. L'utilisation des nombreux arbres de hautes tiges, même s'ils sont plantés de taille réduite, verrouille à terme l'espace et crée des nuisances pour soi-même et pour le voisinage. L'objectif ne consiste pas à « forcer » notre vision de l'espace, mais à faire prendre conscience à chacun que l'harmonie qui

nous séduit tous à Talloires reste fragile et représente le fruit de nombreuses générations d'agriculteurs.

- Nous nous engageons à prendre rendez-vous avec le Conseil Général pour tenter de corriger les erreurs du projet actuel de piste cyclable et de liaisons piétonnes le long de la route départementale : pas de solution proposée dans les virages de la montée de Talloires (le Thoron), pas de sécurisation des piétons dans cette même zone, « stérilisation » et « urbanisation » du bord du lac entre Balmettes et le bout du lac, pas de sécurisation des piétons à Echarvines, etc... Nous vous rendrons compte de nos démarches.
- Un promoteur (MGM) conduit un projet dans le centre du village (emplacements hôtels Beau Site et Prés du Lac) avec un hôtel et une résidence hôtelière. Si nous sommes élus, nous voulons évaluer toutes les conséquences de l'impact de ce projet sur le village : risques de la convention signée en décembre 2007, parti architectural, volumes de l'ensemble, pérennité des activités envisagées, circulations générées...
- Nous évaluerons l'impact positif que pourrait avoir la construction d'un petit collectif sur les tennis actuels : arrivée de nouveaux habitants, logement pour jeunes ménages pour une confortation de la vie du Bourg. Les tennis actuels pourraient rester (réaménagement de la zone), ou être transférés. Par exemple à Angon sur la propriété Carle ou sur Espace lac pour renforcer le pôle loisir et lien social dans cette zone.
- Nous engagerons la discussion sur le développement d'Angon, où la commune possède un foncier important (propriété Carle et Espace Lac). Propriété Carle : quel avenir sur cette grande propriété? On peut prévoir du logement, un espace culturel, des équipements de loisir, du parking pour le village... Tout cela doit être envisagé dans le plus grand respect de la mémoire de monsieur Carle qui a fait confiance à la commune. Espace Lac : zone de bord de lac très contrainte par la loi littoral. Nous pensons engager une rénovation de qualité de l'existant pour pérenniser et renforcer son rôle d'espace de loisir et de détente ouvert à tous.

Notre septième engagement : accompagner le développement de l'économie locale

Nous l'avons déjà annoncé : Talloires ne doit pas devenir un village dortoir. L'économie touristique, commerçante et artisanale existe. Accompagnons son maintien et son développement.

Voici les premières actions auxquelles nous pensons :

- Ouvrir les Nouvelles de Talloires à une rubrique « stage - emplois - jobs d'été ».
- Réunir rapidement tous les professionnels du tourisme pour faire évoluer le rôle de la SAMETT, société d'économie mixte (la commune est l'actionnaire principal avec 80% du capital) qui gère tout le foncier touristique propriété de la commune et qui est aussi l'Office de Tourisme de Talloires. Discuter notamment dans ce cadre avec chaque acteur de l'offre d'hébergement (hôtels, campings, chambres d'hôtes, meublés) pour identifier les améliorations à apporter.
- Créer une commission pour le logement des saisonniers : certains loueurs de meublés ne louent plus, ou ne souhaitent plus louer à la semaine pendant une période transitoire. Identifions-les, et aidons à la mise en relation des différents acteurs.
- Soutenir le développement de l'activité parapente (elle est génératrice d'emplois, de fréquentation touristique, d'image jeune pour la commune)...notamment en réglant avec les pratiquants et les professionnels les nuisances pour les habitants. Notre projet de navette y contribuera. Notre volonté d'agrandir la zone artisanale permettra l'accueil de nouvelles entreprises demandeuses.
- Mettre en place la journée « portes ouvertes » pendant laquelle les jeunes et leurs parents pourront découvrir les métiers présents à Talloires...pour être les futurs embauchés ! Plusieurs entreprises de la commune sont déjà favorables pour ouvrir leurs portes et présenter leur activité.
- Relancer le projet de practice de golf. Nous créerons rapidement une commission pour cela. Certains de nos colistiers ont les compétences et les connexions pour faire sortir ce projet. Nous nous y attèlerons.
- Ecouter les initiatives du commerce local pour leur donner de l'ampleur. Là aussi, notre équipe a ses « experts » !

- Créer un document d'accueil, document recensant notamment tous les corps de métiers présents à Talloires (mais aussi les associations, les clubs sportifs, les commerces...), à l'attention des nouveaux arrivants. Ceux-ci auront ainsi conscience des nombreuses entreprises qui peuvent les aider à s'installer dans notre commune.
- S'engager pour le maintien de l'activité agricole, aujourd'hui principalement remplie par le pâturage mouton. Valoriser les autres pratiques agricoles notamment la fauche de foin mais aussi le stationnement temporaire des bovins à leur montée ou leur descente de l'alpage en lien avec les agriculteurs des communes voisines. On peut aussi rechercher les moyens d'aider les propriétaires qui veulent restaurer et entretenir leurs prairies.
- Continuer l'exploitation rationnelle de la forêt. Pour répondre à la demande croissante de particuliers souhaitant se chauffer au bois, nous pensons à favoriser les affouages communaux et la vente de bois par les habitants qui en exploitent sur Talloires.

Notre huitième engagement : imprimer une nouvelle dimension culturelle à Talloires

Talloires a de tous temps inspiré les artistes : de Paul Cézanne en 1896 à Paul Albert Besnard, de Coppier à Suzanne Lansé, ils ont habité ou séjourné à Talloires. Le lieu les a inspirés pour certaines de leurs œuvres. Encore aujourd'hui, des artistes de renommée internationale vivent ou viennent se produire ou se ressourcer. Nous pensons pouvoir redonner un élan culturel à Talloires.

Notre volonté :

- Renforcer les liens avec Tufts University : ses conférences, ses expositions, ses concerts, sa vie universitaire. Des personnalités du monde entier viennent participer à des séminaires de travail. Il faut que ces visiteurs prestigieux sentent que le village est fier de leur venue. Quand cela est possible, il faut que leur passage enrichisse la vie du village.
- Réfléchir sur les « Pyroconcerts » : rechercher un second souffle à cette manifestation d'envergure. Susciter l'implication d'encore plus de Talloiriens dans son organisation. Prévoir des conditions spéciales d'accès pour les Talloiriens.
- Penser « culture » lors de la réflexion sur la création de l'« espace rencontres »
- S'appuyer sur nos artistes locaux de renommée et sur les galeries ouvertes à Talloires pour essayer de faire naître une manifestation culturelle à la hauteur du lieu.
- Fêter, en 2010, les 20 ans de la Déclaration de Talloires. Saviez vous qu'en 1990 Talloires a été le cadre d'une très importante rencontre d'une vingtaine de présidents d'universités du monde entier, au Centre Européen de Tufts University? Ces représentants du monde universitaire avaient publié une déclaration très en avance sur son temps sur le développement durable, et proposé un plan en 10 points pour sensibiliser le monde universitaire sur les enjeux. Sur le fond, cette déclaration est plus que jamais d'actualité. Elle a été aujourd'hui signée par 362 universités de 40 pays différents. Nous pourrions, en partenariat avec Tufts, en fêter les vingt ans. (Lien internet sur notre blog <http://talloireslistesarda.typepad.fr>).

Photo de couverture, de gauche à droite :

Jean-Louis Fontaine - Vincent Sprüngli - Michel Baulac - Lola Bournay - Agnès Hoguet - Antoine Rouillon - Mireille Baggio - Jean-Marc Belleville - Alain Varrey - Didier Sarda - Jacques Bessières - Karine Vannetti - François Villaume - Christine Bozon - Françoise Péron.

Conclusion

Passionnés par Talloires, nous sommes prêts à nous investir pour l'avenir de la commune. Nous vous proposons une méthode claire et des engagements forts pour décider ensemble des choix de demain, en privilégiant toujours l'intérêt général.

J'ai constitué une équipe équilibrée de Talloiriens possédant des expertises variées pour la commune. Je voudrais ici vous présenter mon équipe plus en détail.

Nous représentons toutes les catégories de Talloiriens par nos âges, notre répartition géographique, nos métiers (entrepreneurs, salariés, retraités, artisans, commerçants...).

Certains sont Talloiriens de souche (Christine, Agnès, Jean-Louis, Alain et moi-même). D'autres sont arrivés il y a plus de vingt ans (Mireille, Françoise, Antoine, François). D'autres enfin dans ces vingt dernières années (Lola, Karine, Jean-Marc, Jacques, Vincent, et Michel).

Dix d'entre nous travaillent à Talloires, dans différents secteurs économiques de la commune.

Nos domaines d'expertises sont variés : les milieux naturels, l'environnement et le conseil aux communes avec Antoine, leur prise en compte sur le terrain avec Alain et Christine. Le tourisme avec Karine, Lola, Jean-Louis et moi-même. Jacques et Michel nous apportent leurs compétences en termes de gestion financière, de méthodes de travail. Jean-Marc connaît bien tous les corps de métier du bâtiment. Mireille et Françoise ont une fibre associative et sociale forte. Jean-Marc, Jacques, Vincent et moi-même pratiquons de nombreux sports présents sur la commune. Agnès, Christine, Françoise, Jean-Marc, Jean-Louis et moi avons des enfants à l'école du village, Karine à la rentrée prochaine, Vincent au milieu du mandat. Et François dans tout ça ? Il nous apporte en permanence son bon sens et un argumentaire sans faille sur les sujets qui lui sont confiés !

Et je ne vous parle pas là des passions des uns et des autres pour l'architecture, les concerts ou expositions culturelles, de l'engagement associatif de certains à Talloires et au-delà.

Vous l'aurez compris, je ne vous propose pas une liste, mais une équipe dans laquelle chacun joue un rôle important. Votez pour l'ensemble de notre équipe, c'est donner un souffle neuf à la gestion municipale de Talloires !

« Se concerter pour mieux vivre et bien accueillir à Talloires »

Notre équipe pour Talloires :

Didier SARDA, 41 ans, Les Granges, agent de voyage indépendant, gérant d'une SARL de taxis à Talloires

Mireille BAGGIO, 52 ans, Perroix, employée de maison sur Talloires

Michel BAULAC, 58 ans, Le Bourg Le Vivier, professeur, chef de service de neurologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière

Jean-Marc BELLEVILLE, 48 ans, Perroix, technicien de maintenance dans l'industrie

Jacques BESSIERES, 63 ans, Perroix, consultant en gestion et en informatique

Lola BOURNAY, 57 ans, Perroix, boutique « l'Objet Trouvé » à Talloires

Christine BOZON, 37 ans, Ponnay, artisan paysagiste à Talloires

Jean-Louis FONTAINE, 43 ans, Le Bourg, 4ème génération de loueur de barques à Talloires, Brevet d'Etat de ski nautique

Agnès HOGUET (née LAMBRET), 37 ans, Angon-Balmettes, éducateur canin à Angon

Françoise PERON, 47 ans, Vérel, travaille avec son mari (paysagiste à Talloires)

Antoine ROUILLON, 46 ans, Ponnay, chargé de mission environnement, conseil aux collectivités

Vincent SPRÜNGLI, 44 ans, Vérel, professeur de piano à Veyrier, Menthon et Talloires

Karine VANNETTI, 35 ans, Echarvines, propriétaire gérante de l'hôtel Le Roc de Chère à Talloires

Alain VARREY, 49 ans, Echarvines, paysagiste gérant de la société Nature et Jardins à Talloires

François VILLAUME, 73 ans, Le Bourg Le Thoron, retraité commandant de bord Air France